

7 - LANGUES VIVANTES

7.1 - Epreuves orales

7.1.C - Espagnol

Tout d'abord quelques remarques générales :

- En langue obligatoire, le niveau d'ensemble est bon. La moyenne générale s'est toutefois infléchie d'un point par rapport au précédent concours, ce qui nous amène à rappeler que le bilinguisme de certains candidats, leur facilité de parole sont des atouts dont ils ne peuvent se contenter. Leur manque de références sur le monde hispanique, les travers méthodologiques de leur exposé ont pu leur porter tort.

- En langue facultative, le nombre des candidats familiarisés avec l'épreuve se confirme et les prestations solides voire excellentes ne sont pas une rareté. Par contre, un petit tiers des candidats se présentent sans préparation aucune comme s'il s'agissait d'un coup de poker. Croire dans ces conditions que l'on peut « gagner » des points relève de la plus grande naïveté.

La nature de l'épreuve, qui dure 20 minutes, est la même pour les candidats de langue obligatoire et de langue facultative : il s'agit de présenter un compte-rendu et un commentaire personnel d'un article de presse récent ayant trait à l'actualité espagnole ou hispano-américaine et à des faits de société. Ensuite intervient un échange avec l'examineur dont il ne sera sans doute pas inutile de rappeler les attentes.

Une introduction s'impose, que le candidat situera à son gré avant ou après la lecture soignée de quelques lignes. Son but est de cibler avec exactitude le sujet traité. La plupart des candidats se contentent de rappeler la date de parution de l'article, le nom de son auteur et du périodique dont il est extrait. Cette précision n'a d'intérêt que si elle enrichit la compréhension du texte. Elle appelle donc un commentaire qui trouvera plutôt sa place dans la suite de l'interrogation.

Le compte-rendu, dont l'objet est de refléter fidèlement le contenu de la page, ne doit pas occuper plus du tiers du temps de l'épreuve. Deux priorités seront retenues :

- mettre en évidence la structure du texte
- ordonner l'information autour de quelques idées-clé.

Autant dire que la paraphrase invertébrée, ponctuée de « y después el periodista dice que... » ne trouve pas sa place ici, pas plus que le résumé hâtif dont le but trop souvent est de masquer une mauvaise compréhension du texte. On s'interdira aussi toute banalisation du sujet. Les articles proposés sont souvent choisis parce que le point de vue adopté par le journaliste, l'information qu'il a retenue éclairent de façon singulière un problème qui est dans l'air du temps, un état de fait connu. Il appartient au candidat de le souligner.

Au fil des années, le commentaire présenté par les candidats prend de la consistance. Très peu se laissent aller à répéter le contenu du compte-rendu et la plupart de ceux qui ont suivi une préparation régulière évitent le piège de la question de cours fourre-tout. Rappelons qu'interroger le texte permet de trouver des ouvertures pour une prise de position personnelle. Soit on développera des points évoqués dans l'article, soit on traitera des aspects qu'il n'a pas abordés, soit on apportera des éléments de comparaison. Quoiqu'il en soit, il convient de faire une présentation ordonnée qui ne perde pas de vue la problématique du texte et se nourrisse de références et d'exemples précis.

L'entretien final est une phase importante de l'épreuve, largement prise en compte lors de l'évaluation et que les candidats doivent préserver par une bonne maîtrise du temps de l'interrogation. Grâce au jeu des questions et des réponses, ils ont la possibilité de nuancer, rectifier ou préciser leur propos sans contraintes formelles. Pour sa part, l'examineur teste leur réactivité, la spontanéité de leur langue et leur culture.

S'il y a des progrès au plan de la méthode, la qualité de l'expression reste le point faible pour beaucoup de candidats de langue facultative et il est bien illusoire d'apprendre des listes de mots dans les heures qui précèdent l'interrogation. Leur emploi artificiel ne fait que souligner l'indigence d'une langue où abondent gallicismes, impropriétés et incorrections. Outre les manquements graves à la morphologie et à la syntaxe, nous avons constaté cette année que nombre de candidats ne s'expriment qu'au présent, quelque soit le contexte temporel et omettent d'accorder en genre et en nombre articles et adjectifs. Ces erreurs sont bien sûr sans appel.

Pour ce qui est des candidats de langue obligatoire, la volubilité excessive de certains, les amènent à commettre des erreurs qu'ils pourraient parfaitement éviter s'ils contrôlaient mieux leur débit de parole (ainsi l'oubli récurrent de la préposition a devant le complément d'objet direct de personne). Par ailleurs, familiarité et laisser-aller sont à proscrire. Une épreuve de concours ne peut se conduire sur le ton et le registre d'une conversation entre amis.

Ajoutons à l'intention de tous, qu'une prononciation défectueuse, des accents déplacés sont un obstacle à la communication, que demander un mot qui échappe à l'examineur est recommandé à condition que cela reste exceptionnel, et que si l'examineur valorise la capacité du candidat à rectifier ses erreurs, il attend aussi de lui qu'il ne les reproduise plus.